LEDENON

Le bulletin des habitants de la commune

Novembre 2014 n°18

nîmes métropole

LE BONHEUR A LEDENON

diplomé AOCD

Gilibert
Construction

compagnon du tour de France

MAÇONNERIE

Rénovation du patrimoine

Couverture - Zinguerie - Charpente traditionnelle

"Membre de la Fédération Française du Bâtiment"

04 66 37 17 92
06 11 15 15 43

ARTISAN

6 Rocade Baumes - **30210 Lédenon**

GARAGE CAR TRUCK SERVICES

Thierry MOLTO
Dépannage et réparation
Tous types de véhicules
(Véhicule Léger, Poids Lourd, Agricole)
D6086
Quartier Serre Plouma
(En face du Relais routier)
30210 LEDENON
Tél. : 06 28 05 75 49

Créa Steph

Coiffure à domicile

NOUVEAU À LÉDENON

SE DÉPLACE JUSQU'À 20 KM

EXEMPLES DE TARIFS

	Cheveux courts	Cheveux longs
Shampooing coupe brushing	22 €	30 €
Couleur coupe brush	40 €	50 à 60 €
Permanente coupe brush	40 €	50 à 60 €
Mèches coupe brush	40 €	45 à 60 €
Duo de mèches ou couleurs coupe brush	45 €	50 à 65 €
coupe garçon -12ans	8 €	
coupe fille -12ans	12 €	
chignon mariée + essais	100 €	
Chignon	50 €	
coupe homme	10 €	

carte de fidélité -5% de remise sur la 11ème présentation

pour plus de renseignement n'hésiter pas à me contacter

Lundi et jeudi 9 h—16 h non stop
Mardi et vendredi 9 h-12 h / 14 h—18 h 30

06 81 51 96 34

TAXI

taxi mattei

transports médicaux assis et privés

3 chemin des Agaous
30210 LEDENON

cmattei0617@orange.fr

06 21 35 92 16 ou 06 47 73 92 87

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Lédenon,

C'est avec un grand plaisir que je reprends la plume. La première fois m'avait permis de vous remercier pour mon élection et de vous présenter votre nouveau conseil municipal bien décidé à mettre toute son énergie au service de la commune.

Depuis cette élection, 6 mois se sont passés, l'été s'est écoulé avec son parterre de fêtes toutes très réussies et pour lesquelles je remercie vivement nos associations et plus particulièrement l'APAE et Lédenon Animation.

Cette période fut aussi marquée par de très nombreux mariages, gage de confiance de la part de tous en l'avenir.

De nombreux travaux et projets ont suivis leur cours et se sont pour certains achevés, Garrigole, Skate Parc, la mise en œuvre des Temps d'Activité Périscolaire…. d'autres commencent, mise en conformité électricité de l'Eglise ou vont démarrer dans un futur proche, réhabilitation des décharges, mise en place du dispositif mairie vigilante….

Nous travaillons aussi quotidiennement les uns les autres à embellir et sécuriser notre commune (pose de ralentisseurs, de stops, renouvellement de miroirs) et à faire que ses habitants soient heureux d'y vivre. Et principalement tous les agents municipaux qui, grâce à leur proximité et à leur disponibilité, savent être à votre écoute.

Hélas, tout n'est pas rose…..Bien des nuages menacent le ciel lédenonnais, et en premier le recours en contentieux qu'un habitant de notre commune a lancé contre le projet Létino. Bien que nous l'ayons rencontré plusieurs fois pour essayer de trouver un accord dans l'intérêt de notre village et pour lui faire comprendre que par ricochet son attitude mettait gravement en péril la réalisation d'un projet lié, celui de l'Entrée de Ville, et par la même la possibilité de créer l'aire de retournement des bus si nécessaire à la sécurité de nos enfants, celui-ci a maintenu son recours.

Ce point m'amène à convier tous les habitants du village à une première réunion publique qui se tiendra le samedi 22 novembre à 10h en salle du Parc. Réunion au cours de laquelle il vous sera fait un point précis sur les 2 sujets évoqués ci-dessus, ainsi que sur l'adhésion prochaine de la commune aux Voisins Vigilants.

A toutes et à tous, bonne lecture.

Le Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LEDENON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2014

(EXTRAITS)

1/ Réforme des rythmes scolaires septembre – Rémunération des intervenants TAP

Monsieur Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances explique le coût pour la commune en ce qui concerne la première année de fonctionnement.
Cette rémunération est conforme à celle qui a été décidée en conseil municipal le 08/11/2013.
Il est donc demandé aux membres du conseil de donner à Monsieur le maire, leur accord pour signer les contrats avec les différents intervenants, sachant que la ligne budgétaire est inscrite au budget 2014.

Adopté à l'unanimité.

2/ Constitution CLETC (Communauté Agglo Nîmes)

Commission locale d'évaluation des transferts de charge de Nîmes Métropole.
Il est proposé que le siège en qualité de délégué titulaire soit attribué à M. ZARAGOZA et de délégué suppléant à Mme Chantal LOPEZ.

Adopté à l'unanimité.

3/ Convention ADS (Application du droit des Sols)

Monsieur Bernard PRADIER, Adjoint à l'Urbanisme explique l'objet de cette convention qui serait opérationnelle à partir du 01/01/2015 relatif aux autorisations du droit des sols qui ne sont plus instruites par la DDTM mais avec la Communauté de l'Agglomération de Nîmes Métropole.
Il est demandé au conseil d'autoriser Monsieur le maire à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

4/ Recensement de la population 2015 – Désignation de coordinateur

Un nouveau recensement est prévu début 2015 à Lédenon. Comme lors des précédents recensements, le maire propose que la Secrétaire Générale soit désignée comme Coordonnateur.

Adopté à l'unanimité

5/ Désignation de correspondants de tempête (ERDF)

ERDF demande à la commune de nommer des correspondants tempêtes, en cas de fortes intempéries occasionnant des dégâts importants. Leur rôle est de faire la liaison entre ERDF et la Mairie afin d'améliorer la coordination des interventions et de mieux pouvoir tenir informés les habitants.
Messieurs Yannick ODIARD et Christophe ZARAGOZA sont nommés correspondants tempêtes.

Adopté à l'unanimité.

6/ <u>Modification des tarifs de location du matériel et de la salle du Parc</u>

Les tarifs de location sont inchangés depuis plusieurs années. Une révision de ceux-ci s'imposait donc.
Lecture est faite des nouveaux tarifs relatifs à la location du matériel ainsi que pour la Salle du Parc.
Enfin, il est proposé que les sommes récoltées soient affectées au budget de fonctionnement du CCAS.

Adopté à l'unanimité.

7/ <u>Recouvrement de TCFE 2015</u>

Monsieur Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances explique la finalité de ce dossier, à savoir le reversement de taxes d'électricité à la commune.
Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

8/ <u>Choix d'entreprise des travaux de mise aux normes d'électricité de l'Église</u>

L'installation électrique de l'église n'est plus en conformité avec l'évolution des règles de sécurité. Cette installation doit donc être remise à niveau. Un appel d'offre a été sollicité auprès de 3 sociétés. La commission appel d'offre, après étude des réponses, a retenu le devis présenté par la société ENEA CLIM.
Monsieur le maire demande donc aux membres du conseil municipal de valider ce choix et de l'autoriser à passer la commande des travaux auprès de cette société sachant que la ligne budgétaire est inscrite au budget 2014.

Adopté à l'unanimité.

9/ <u>Virement de crédits des honoraires de Me BANQ – Frais de cessions, servitudes de Garrigole et acquisition GRIOT (Décharges)</u>

Monsieur Bernard PRADIER, Adjoint à l'Urbanisme explique le contenu de ces dossiers. Il faut, pour régulariser ces 2 dossiers, prévoir un virement de crédit d'un montant de **4 000 €**de la ligne budgétaire 2315 (Opération 9014 – Travaux voirie communale) à la ligne budgétaire 2111 – Acquisition terrains
Monsieur le maire demande au conseil municipal de valider cette passation d'écriture budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

10/ <u>Affouage 2015/2016</u>

Il y a lieu de prévoir, pour les besoins des affouagistes de la commune, la délivrance en nature pour l'année 2015-2016 de la coupe en forêt communale désignée ci-après :Parcelle 21 lieu-dit Garrigues Longues.
D'autre part, il convient également de nommer les 3 personnes solvables servant de garantie, à savoir les personnes désignées ci-après : MM Bernard PRADIER, Christophe ZARAGOZA et Christophe GUIRAUD.

Adopté à l'unanimité.

11/ <u>Convention de co-maîtrise d'ouvrage du Conseil Général du Gard – Aménagement de sécurité RD 223</u>

Dans le cadre du projet Entrée de Ville, le Conseil Général du Gard nous a informé avoir attribué une participation départementale de 233 324,00 € HT pour les Travaux d'aménagement de la traversée (tranche 1) RD 223 sur la commune de Lédenon. À cet égard, il y a lieu de prendre une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général du Gard.

Adopté à l'unanimité.

Tarifs de la location de la salle communale et matériels de la commune
A compter du 1er octobre 2014

Le tarif de la location de la salle du Parc par des particuliers résidants sur la commune reste fixé à 200 euros par jour et à 400 euros pour un week-end.
Le montant de la réservation pour la location de la salle du Parc par des particuliers résidants sur la commune reste fixé à 100 euros.
Le montant de la caution pour la location de la salle du Parc par des particuliers résidants sur la commune est fixé à 350 euros pour les dommages et à 150 euros pour le nettoyage.

Le tarif de location des tables avec ou sans bancs est fixé à :

Nombre	particulier pour un week–end	professionnel par jour
1 à 5	10 euros	10 euros
6 à 10	20 euros	20 euros
11 à 15	30 euros	30 euros

Le montant de la caution pour les particuliers comme pour les professionnels qui réservent des tables avec ou sans bancs est fixé à:

1 à 5	50 euros
6 à 10	100 euros
11 à 15	150 euros

Le tarif de location des comptoirs par des particuliers ou professionnels résidants sur la commune est fixé à 5 euros par comptoir et par jour.
Le montant de la caution pour le prêt de comptoirs est fixé à 50 euros par comptoir. Ces montants sont doublés pour toute personne extérieure à la commune.

INTERDICTION DE BRULER DANS LES ZONES URBAINES

Suite aux nombreuses plaintes d'administrés agacés et très gênés par les feux domestiques allumés dans les propriétés privées, en zone urbaine, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.

Nous rappelons que cette pratique est interdite ainsi que le stipule la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011.
La déchetterie intercommunale accepte les déchets verts c'est donc par cette voie que vous devez procéder à l'élimination de ces déchets.

AGASS - SECHERESSE 2012

Nouveau succès pour le département du Gard.

Après 45 communes reconnues en catastrophe naturelle « sécheresse 2012 », c'est aujourd'hui 15 communes de plus qui bénéficient de cette procédure par arrêté ministériel du 8 août 2014 du Ministère de l'Intérieur paru au Journal Officiel du 10 août 2014.

Grâce à une application rigoureuse des consignes et une bonne information de la part de l'association, 2 mairies (Le Cailar et Congénies) ont pu obtenir successivement un arrêté pour 2012 et 2013.

Il faut se féliciter aussi des bons contacts de l'association Agass avec les services des municipalités qui ont abouti à une meilleure efficacité pour avertir tous les sinistrés concernés.

Ces victimes ont disposé de 10 jours ouvrés pour faire leur déclaration à leur assureur en vue d'une indemnisation des dégâts sur leur habitation.
Pour les dossiers en cours, un retard persiste dans le traitement des opérations. En cas de problème, vous avez la possibilité de contester le verdict de votre assurance.

N'hésitez pas à contacter l'AGASS, toujours à votre écoute.
Pour les communes toujours en attente de reconnaissance catnat sécheresse, tant qu'il n'y a pas de parution d'un arrêté au Journal Officiel (refus), l'espoir subsiste. Agass consulte quotidiennement le Journal Officiel et vous préviendra aussitôt.

La Présidente, Daniela RODIER
agass30420@gmail.com
portable 06 78 69 90 43

Nouveaux Rythmes Scolaires

L'École de la Fontaine et l'École de l'Orangerie – Lédenon

Cette rentrée scolaire 2014-2015 a débuté avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

L'équipe municipale chargée de la commission scolaire a longuement collaborée avec l'équipe d'enseignantes et les intervenants pour proposer à vos enfants des activités périscolaires dignes de leurs capacités.

Deux mois après la rentrée, nous nous sommes de nouveau réunis avec toute l'équipe pédagogique afin de discuter, d'échanger, de confronter les points de vue de chacun et surtout d'élaborer au mieux et ensemble les solutions les plus propices à l'intérêt de vos enfants.

Progressivement, nous essayons d'améliorer ce temps péri-éducatif, accessible à tous, petits et grands, qui, nourri des projets des enseignantes, des intervenants et des services municipaux, permet à vos enfants de découvrir des activités culturelles, sportives, mémorielles et citoyennes auxquelles ils n'auraient peut-être pas eu accès par ailleurs.

Inscriptions aux temps périscolaires

Des formulaires d'inscription sont distribués dans les cahiers de vos enfants un mois avant chaque rotation.

Cette fiche d'inscription doit être déposée aux écoles en respectant impérativement la date limite indiquée en bas de cette fiche. Les enfants non inscrits aux temps périscolaires seront récupérés par leurs parents à 15h45.

***Contacts* :**

Sur rdv au secrétariat de la mairie.

Mme Manolache
Adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire

Mme Belmonte
Conseillère municipale

Mme Raveleau
Directrice du centre d'accueil pour les TAP

INFORMATION CANTINE

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la cantine, nous vous rappelons que :

- Les inscriptions s'effectuent à la semaine ou au mois, pour les parents prioritaires.

Des fiches sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

- Il est impératif de remplir une ***fiche par enfant***, en joignant les tickets de cantine correspondant aux jours de présence.

- Les inscriptions à la semaine sont à déposer le jeudi matin avant 09 h pour les enfants dont les 2 parents travaillent (attestation de l'employeur à fournir en Mairie).

- les inscriptions au mois sont à déposer le dernier jeudi du mois pour le mois suivant, pour les enfants dont les 2 parents travaillent.

- Pour les autres enfants, les inscriptions pour la semaine restent possibles le vendredi matin de 9 h à 10 h à la cantine de la maternelle, selon disponibilités.

Nous vous demandons d'être vigilants sur les jours de cantine, car les employés municipaux perdent beaucoup trop de temps à vérifier les inscriptions de vos enfants.

Merci de bien vouloir en prendre note.

La Mairie

***Lédenon, le bulletin de la commune*,**
n° 18, novembre 2014
Tirage à 650 exemplaires. Comité de lecture : Isabelle BELMONTE, Chantal DECLE-LOPEZ, Steffy LICHTENSTEIN.; Delphine SILVESTRE. Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : AGR-DIFFUSION Conqueyrac. Photos : M. GOSSELIN, INSTANTREFLEX Photographie, Mairie, Associations

Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46
Contacter la mairie : contact@mairie-de-ledenon.fr
Retrouver l'information : www.ledenon.fr

LE POINT RESSOURCE EMPLOI :
Une palette de services pour faciliter votre retour à l'emploi

Le **Point Ressource Emploi (P.R.E.)** est une plateforme de services de proximité, gratuite et libre d'accès, mise à disposition pour les demandeurs d'emploi des communes du canton de Marguerittes.
Depuis 2009, Le PRE est labellisé **CYBERBASE EMPLOI de Nîmes métropole**. C'est un espace ressource informatique dédié aux recherches d'emploi, avec à disposition 6 postes en consultation rapide dotés du pack office et d'un accès internet, une imprimante, un scan, un fax, un téléphone.
C'est également un espace de travail sous la forme d'ateliers collectifs pour améliorer et perfectionner vos démarches de recherches d'emploi, maitriser les nouveaux outils de communication, un accès au web portail de la maison de l'emploi de Nîmes Métropole et à ses ressources.
Delphine PESSAN, Accompagnatrice à l'emploi se tient à votre disposition pour vous soutenir et vous orienter dans vos démarches socio-professionnelles.
Selon votre situation et vos besoins en tant que demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé, au sein de **l'action Atout Emploi Villages mis en place par le PLIE/Maison de l'emploi avec le soutien du Fonds Social Européen Languedoc Roussillon.**

Horaires d'ouverture du PRE :

Du lundi au vendredi :	8h30 – 12h00
Lundi :	ateliers collectifs de 14h00 - 17h00
Mercredi :	14h00 – 17h00
Jeudi (Bezouce)	14h00 – 16h30

Point Ressource Emploi ESCAL Marguerittes
18 rue de la République
30320 MARGUERITTES
04 66 63 18 15

Point Ressource Emploi ESCAL Bezouce
Mairie de Bezouce
07 route nationale
30320 BEZOUCE
04 66 75 24 23

FOCUS EMPLOI

« Les RDV de l'entreprise » : Un nouveau rendez-vous mensuel à destination des demandeurs d'emploi.
Vous vous posez des questions sur un métier, vous hésitez sur votre avenir professionnel ? Vous envisagez une formation ou vous avez un peu d'expériences dans un secteur d'activité ? Vous n'avez jamais osé vous entretenir directement avec un chef d'entreprise ?
Le **Point Ressource Emploi de Marguerittes** vous invite, chaque mois, à venir rencontrer et échanger avec des professionnels autour d'un secteur d'activité.
Ce type de rencontre permet de connaitre les entreprises du territoire, de mieux cerner ses besoins, de partager un moment convivial autour d'un café/thé de 8h30 à 10h00.
Chaque entreprise invitée vous présentera son domaine d'activité, ses métiers et sa politique de recrutement. Vous pourrez ainsi affiner votre projet professionnel ou bien envisager de partir en formation pour accéder à certains métiers.
Jeudi 20 novembre à 08h30, venez découvrir les métiers des services à la personne.
Si les postes proposés peuvent être divers, il en est de même des conditions de travail.
Si ces métiers vous intéressent, n'hésitez pas à franchir la porte de l'ESCAL
Renseignements & Inscription 04 66 63 18 15

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Vendredi 13 oblige, la grêle est tombée sur tout le département sauf sur Lédenon… Une affluence quand même en hausse par rapport à l'édition 2013.

Au total ce sont 20 marcheurs et 240 coureurs qui ont fait le déplacement. Tout ce joli monde « encadré » par pas moins de 35 bénévoles de l'association « GardEcoTrail ».

Déjà 20h00 et après un bref rappel des consignes, le départ de la marche nordique est donné.

21h30, il ne fait pas encore totalement nuit, frontales sur le front, le départ de la course en duo est donné:

De suite une belle côte bien raide de 400m sur la route qui permet d'étirer le groupe, les premiers s'envolent…

Arrivé en haut, on s'attaque aux monotraces et on allume la frontale, il fait encore jour mais dans les bois on n'y voit pas très bien.

Sorti des bois, le ravito est au 6ième km et il ne fait pas de mal, eau, sucre, barres de céréales et c'est reparti. On profite du paysage, de la garrigue qui sent bon le thym et nous voilà de nouveau dans ces petites monotraces exigeantes…Au 10ième on aperçoit un bénévole : « l'arrivée est bientôt ! ». On rejoint de nouveau la première montée bien raide du début, mais cette fois -ci en descente !

Un dernier petit tour dans ce joli parc en plein cœur du village et une arrivée en haut d'un petit escalier : ouf !!

Le parcours de 12 km « assez » technique a été apprécié de tous.

Vide-grenier et Marché gourmand

Cette année, toujours dans le souci de dynamiser et renouveler ses actions, l'Association CODZ' ART a réuni, pour la première fois, le vide grenier et le marché gourmand le 14 septembre.

A cette occasion, à côté des exposants du vide grenier on a pu voir des producteurs de la région heureux de présenter leurs produits et même faire une dégustation sur place avec des produits et des plats préparés à base de produits venus de leurs exploitations.

Vu le succès obtenu, l'association CODZ' ART remercie tous ceux qui ont soutenu cette manifestation, exposants et visiteurs et promet de renouveler l'expérience en 2015.

Daniela Manolache
Présidente de l'association CODZ' ART Lédenon.

A.P.A.E.
Fête des Écoles
Samedi 28 juin 2014

L'assemblée générale de l'APAE (Association des Parents et Amis de l'Ecole) a eu lieu le 20 septembre 2014 à la salle du parc.
De nombreuses personnes étaient présentes et nous les remercions vivement.
Suite au départ de deux personnes de l'association, un nouveau bureau a été formé :

Présidente : **JAYMOND Pascaline**	06 84 16 52 17
Présidente Adjointe :	
BOURDON Stéphanie	06 09 80 28 83
Secrétaire : **BLANC Mona**	06 80 72 85 66
Secrétaire Adjointe :	
BEURNÉ Andréa	06 17 66 80 46
Trésorière : **MORTREUIL Céline**	06 09 37 22 80
Trésorière Adjointe :	
HERMIER Angela	06 60 44 38 26

Nous tenons à remercier chaleureusement M. le Maire ainsi que toute son équipe, les sponsors et surtout les parents, qui nous ont aidé tout au long de cette année et espérons que vous serez encore nombreux à répondre présents lors de l'organisation des manifestations que nous proposerons. .

Les manifestations à venir :

- Fête des lutins, le 08 Novembre 2014 à partir de 15h
- Loto des écoles, le 24 janvier 2015
- Carnaval, le 04 Avril 2015
- Fête des Écoles, dernier week-end de juin 2015

Pour toute question, renseignement ou idée, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

CLUB GV LETINO

Avec la rentrée, tout le monde reprend le rythme, du travail, des enfants ... Il est peut-être temps de penser un peu à vous !!!

Alors si vous cherchez un moment pour vous détacher du ménage, des devoirs etc...nous vous proposons de venir passer deux heures par semaine avec nous au Club GV Létino. Un bon moyen de se vider un peu l'esprit et de faire du sport, nécessaire à notre santé physique.

Gym GV Letino est le club de gym du village. Il offre deux cours par semaine à **Ledenon:**

le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h00 à la salle du parc

Les cours sont variés, et les exercices changent chaque semaine pour garder l'intérêt. Vous pouvez faire du **Fitness, Renforcement musculaire, zumba, Step, Gliding** etc....dans une ambiance conviviale et accueillante

Chaque cours commence par un échauffement, et se termine par un moment de stretching et détente, pour que vous soyez vraiment zen avant de rentrer chez vous!

Alors, si cela vous tente, les deux premiers cours sont gratuits. Ensuite l'abonnement est de 107€ pour l'année et il donne, en plus, accès aux 2 cours de **Cabrières** :

le lundi de 19h30 à 20h30 et le mercredi de 19h00 à 20h00 à la salle des fêtes.

A bientôt.

Le Club GV Letino

Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire
Le mouvement vitalité !

ENTENTE SPORTIVE DES TROIS MOULINS.

Après la rentrée des classes, le mercredi 10 septembre avait lieu le retour sur les terrains des plus jeunes, les catégories U7, U9, U10 et U11 sur le stade des Aires à Saint Gervasy.
Une soixantaine de bambins fiers de retrouver leurs copains de foot, avaient rendez vous vers 14h00 pour un premier touché de ballon cuvée 2014 2015.
Documents administratifs pour les uns, établissement des licences et premiers contact pour les autres, tels furent les premiers instants de ce mercredi après midi écrasé sous le soleil.
Après la répartition dans les différentes catégories, les éducateurs ont pu lancer leur séance d'entrainement ou tous furent attentifs.
Nous recherchons des enfants dans les catégories U11 et U 13 (enfants âgés de 11 ans à 13 ans) prendre contact avec le club au 04 66 75 15 02 ou se rendre sur le site es3m.footeo.com.
Je profite de ce mot pour vous annoncer les manifestations à venir. Le loto annuel à Bezouce du 11 novembre dans la salle des fêtes à 17 h00 et le loto sur **Lédenon le 29 novembre dans la salle des fêtes à 18h00.**

L'ENTENTE JUDO PONT DU GARD

Après une fin d'été où le judo Français a encore brillé par de très bons résultats lors du Championnat du Monde de judo. Notre club lui a enregistré une très belle saison avec plus de 120 licenciés, et de nombreux résultats.

Nous venons de reprendre le chemin des tatamis dans les 3 différentes sections de notre club : -**FOURNES-REMOULINS-LEDENON**

L'ENTENTE JUDO PONT DU GARD permet aux élèves des différents niveaux des trois sections de pratiquer de une à trois séances dans la même semaine.

Les cours sont dispensés par Mr **Jean-Marc DELON ceinture Noire 3ème Dan Diplômé d'état**, qui depuis sa création il y a 20 ans assure son rôle de professeur.

Au mois de juin 2014 cela a fait Vingt ans que le club a été créé nous l'avons fêté comme il se doit, avec l'organisation pour la 4éme année de son tournoi de judo pour le **trophée « Florent HERRERO ».** Ce tournoi a compté pas moins de **300 participants** sur l'ensemble de la journée, avec la traditionnelle remise des grades récompensant tous les judokas du club. A cette occasion une démonstration faite par les élèves du club a ravi l'assemblée des parents et amis présents. Pour clôturer cette journée, le club a offert à tous ses membres et aux personnes les accompagnants un apéritif suivi d'une paëlla géante.

On retiendra parmi les résultats :

BOSATELLI Manon (ledenon) 2éme sur 43 compétiteurs du CHALLENGE AJP 2013/2014 PRE-POUSSINES
HIDALGO kylan (ledenon) 2éme sur 173 compétiteurs du CHALLENGE AJP 2013/2014 PRE-POUSSINES
Mathis GUEYNE (ledenon) meilleur poussin du club avec 8 victoires pour 8 tournois.
Charlotte BOSATELLI (**ledenon**) vice-championne Départementale et 3ème du critérium régional benjamins Vitrolles
SONZOGNI Chris (**st-bonnet**) 3ème du critérium départemental et 5ème du critérium régional.
BOMPAS Ugo (Remoulins) 3ème du grand prix du Vaucluse cadets.
SONZOGNI Mégane 3ème du championnat Départemental Cadettes par équipe, 5ème du grand prix du Vaucluse cadets.
Mariam SARAHAOUI 1ère du critérium Départementale par équipe, 3ème du critérium Départemental benjamins en individuel et Vainqueur du critérium régional benjamins.
Kevin DION 3ème du championnat départemental Cadets par équipes, 3ème du championnat départemental cadets de la coupe régionale et 2ème du grand prix cadets du Var, participation à la coupe de France cadets (championnat de France 2éme division).

Parmi nos lauréats, on notera la réussite d'**Adrien PRIVAT** qui obtient les katas pour la ceinture noire et l'accession au grade de ceinture noire pour notre jeune judoka, **Kevin DION** âgé de 16 ans et qui devient la **13ème ceinture noire formée au club**.
Félicitations pour cette jolie saison remplie de très bons résultats et d'émotions qui nous encouragent pour la nouvelle saison à venir avec nos jeunes champions et à notre équipe de dirigeants bénévoles tous motivés et très engagés, que nous profitons pour remercier de leur soutien afin de permettre au club de porter haut les couleurs dans les différentes manifestations et organisations.

Dans les projets à venir, on notera l'ouverture d'un site internet sur lequel vous retrouverez notre actualité, nos résultats, nos manifestations et nos partenaires en articles et images sur : **www.ententejudodupontdugard.fr**.

L'organisation du 5éme trophée « **Florent HERRERO** » qui aura lieu le samedi 6 Juin 2015, et qui sera suivi d'un repas sur réservation. Ainsi que des stages de judo-omnisports organisés par le club pendant les petites vacances scolaires et d'été.

LA FETE DES ASSOCIATIONS

Le grand rendez-vous de la rentrée, ce fut le Forum des Associations !

Cette année, le Forum s'est déroulé le samedi 6 septembre 2014 où bon nombre de nos associations lédenonnaises, notamment sportives, étaient présentes pour offrir leurs activités et permettre aux villageois de se rapprocher des Présidents et administrateurs et mieux apprécier les animations proposées.

Il s'agissait pour elles de se faire connaître et, dans l'idéal, de séduire les visiteurs pour qu'ils rejoignent le mouvement.

Etaient également organisés, à cette occasion, une course à pied découverte du trail de 7 kms mise en place par l'Association GARD ECO TRAIL ainsi qu'un concours de pétanque qui n'ont pas manqué de susciter un réel enthousiasme.

Pour permettre à tout ce monde de se restaurer, il était possible de faire confiance à LOU CABANON qui a assuré de mains de Maître cette fonction.

Puis pour clôturer cette agréable journée, nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe de musique Hot South Rock qui a remporté un franc succès par leur prestation auprès des nombreux spectateurs présents et permis ainsi de prolonger tardivement la soirée de façon dynamique et Rock N'Roll.

CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Samedi 4 Octobre, au lever du soleil, nous étions 42 personnes à partir vers Marseille, arrivée à l'Estaque. Sur une mer d'huile, nous naviguons vers le vieux port en laissant sur notre droite les îles du Frioul et le château d'If.

Sous un beau soleil, nous longeons le vieux port et nous voici devant le MUCEM, bâtiment très moderne. Il présente de riches collections des civilisations de la Méditerranée. De sa terrasse, véritable dentelle, il y a un panorama splendide sur Marseille et le large. Ensuite, nous empruntons la passerelle qui le relie au vieux fort Saint Jean : tout un symbole. L'ancien et le moderne se rejoignent pour former un ensemble superbe.

L'après-midi, c'est l'Abbaye St Victor que nous allons découvrir. La crypte est riche de sarcophages du début de notre ère. L'église est romane, un roman provençal, elle a été érigée en basilique à la gloire des martyrs victimes de persécutions.

Nous commençons à ressentir un peu de fatigue mais le bus est là et nous repartons ravis de cette journée au cours de laquelle nous avons vu et appris beaucoup de choses.

Merci à tous les participants et A L'AN QUE VEN

Le bureau

Chers villageois et villageoises,

L'ensemble du comité des fêtes du village, LEDENON ANIMATION, tenait à vous remercier pour votre chaleureuse présence le dernier week-end du mois d'Aout, pour la traditionnelle fête votive du village ainsi que pour notre premier week-end de fête Nationale et malgré la météo capricieuse nous avons pu compter sur vous !

Des fêtes de village sans ses habitants ne seraient pas des fêtes réussies…

Nous en profitons également pour remercier la nouvelle équipe municipale qui pour une première (pour certains), a été très disponible et à l'écoute des différents besoins et nous pouvons dire qu'ils ont été nombreux…

On espère que vous avez passé de bons moments parmi nous et que cela vous encouragera, à participer à nos prochaines manifestations , entre autres ,notre loto le Dimanche 16 Novembre 2014 à la salle du Parc.

Encore une fois merci à tous, et comme on dit **« a l'an que ven. ».**

Le bureau et les membres

Retour à la Maison !!!

Les Templiers faisaient usage du terme Commanderie

Les Chevaliers de l'Ordre de Malte celui de Maison.

Dire que l'Ordre de Malte est de retour à la Maison n'est point euphémisme… car le 28 janvier 1318, le Grand Prieur de Saint Gilles, Bernard Maury, acheta au Cardinal Béranger de Fredol, ancien évêque de Béziers, en charge du diocèse de Nîmes, les fermes et granges de Laugnac situées sur la commune de Lédenon.

Ferme qui devint une Maison où soins et aides furent prodigués aux nécessiteux, aux malades et aux pèlerins selon les commandements de l'Ordre.

En 2000, retour de l'Ordre de Malte/France point d'attache gardois du Pôle Solidarité sur notre commune.

Activités qui purent s'intensifier grâce à la bienveillance de ses Maires successifs, Messieurs Fabre, Fricon, Beaume (qui pour la petite histoire… ne rechigne pas à relever les manches parfois pour une aide au déchargement des camions…)

Que ces trois magistrats soient remerciés car sans eux, notre activité n'aurait pas pu avancer… nous n'osons pas dire prospérer… car parlant de précarité, nous aurions préféré péricliter !!!

Donc, Messieurs les Maires : Merci, Merci, Merci

Merci à Pierre, Michel, Momo, Daniel, Gérard, Mickael, Philippe, Géraldine et Emma dite « petite Anne » pour leurs « muscles » mensuels, hebdomadaires voire quotidiens.

Merci à Dolorès et Éric pour leurs dons hebdomadaires.

Merci à tous les employés municipaux, secrétariat compris, pour leur disponibilité.

Merci à Didier, nouvel habitant du village mais attaché à Malte depuis des années par des dons d'électro-ménager.

Merci aux associations du village qui n'hésitent pas à nous donner leurs reliefs festifs, forts bienvenus.

Merci également à toutes les personnes qui nous apportent vêtements, jouets, vaisselle et en particulier aux mamans qui impliquent les enfants dans cette démarche solidaire.

Pardon à nos concitoyens gênés par le charroi des camions, des voitures, des stationnements plus ou moins licites !! mais nous savons compter sur leur compréhension et leur bonne humeur.

MERCI à tous mais si nous pouvions avoir encore une requête : regardez chacun à côté de vous, la vraie précarité est cachée, souvent honteuse… et signalez le nous. Merci

Paule et Anne Marie

Les manifestations passées

INAUGURATION SKATE PARK LE 20 JUIN 2014

Monsieur le Maire, plusieurs membres du Conseil municipal et invités ont eu la joie de procéder à l'inauguration du Skate Park.

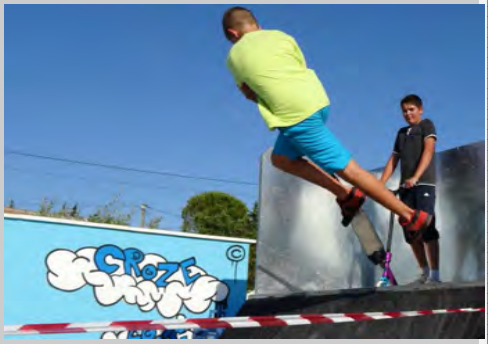

Face à une soixantaine de jeunes impatients et parents, il a souligné « la remarquable fréquentation du site gratuit depuis qu'il a ouvert ses rampes » et fait observer « l'excellence des dessins sur le mur d'expression de Grégory TRULLU et Nicolas CROZE» que nous remercions pour leur magnifique contribution.

Monsieur le Maire a rappelé que ce site est interdit à tous véhicules motorisés et qu'il appartient aux jeunes passionnés de respecter les heures d'ouverture du Skate Park.
A la suite de cette intervention, l'inauguration a été clôturée par un apéritif adapté au jeune public.

Horaires d'ouverture : hiver de 10h à 12h et de 14h à 18h
Été de 10h à 12h et de 14h à 20h

SPORT ET CULTURE

Le 20 juin dernier, jour important pour les footeux notamment, rendez-vous avait été donné, Côté parc, aux passionnés de théâtre pour un spectacle offert par l'Association de Promotion artistique et musicale du Gard qui a présenté une comédie musicale « l'Etoile d'Alexandrie » jouée par ses auteurs et une quinzaine d'acteurs dont Madame Babeth Hugon.
Ce spectacle a fait l'unanimité des spectateurs qui on pu apprécier l'excellent jeu des acteurs au milieu d'un décor soigné pendant que d'autres fous de foot acclamaient avec ferveur chaque but marqué par notre équipe de France.

Cette soirée fut l'occasion de fusionner sport et culture dans une ambiance des plus conviviales.

14 JUILLET 2014
FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Un superbe week-end fut organisé par le Comité des fêtes et l'équipe municipale les 12 et 13 juillet 2014.
La soirée du 12 juillet a offert une magnifique retraite aux flambeaux qui a remporté un franc succès comme toutes les années menée par nos jeunes gens fiers de traverser le village avec leurs luminaires pour apporter un peu de chaleur aux habitants du village.

A la suite de cette procession, la nouvelle équipe municipale a eu le plaisir d'offrir son premier feu d'artifice qui a ébloui les grands et les petits pour fêter un évènement national cher aux cœurs de tous les Français.

Une soirée fort festive a suivi animée par un orchestre qui n'a pas manqué de mettre l'ambiance accompagné par une équipe de choc que forme le Comité des fêtes.

Puis tenant compte de l'évènement sportif du 13 juillet au soir, à savoir la finale de la Coupe du Monde de football, le Comité des fêtes a mis en place un écran géant côté parc pour permettre aux nombreux sportifs de partager cet évènement.

Cette soirée a été une nouvelle fois organisée de mains de Maître et nous tenons à remercier le Comité des fêtes pour son investissement.

Demandez votre carte d'abonnement gratuite

Et rendez-vous en 2015 sur le Site du Pont du Gard

site du PONT DU GARD

VOTRE COMMUNE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PONT DU GARD VOUS OFFRENT L'ACCÈS GRATUIT AU SITE. DEMANDEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE CARTE D'ABONNEMENT EN MAIRIE ET PROFITEZ D'UN LIEU EMBLÉMATIQUE & VIVANT TOUTE L'ANNÉE.

Des espaces de découverte

Le Musée sur la Romanité, l'espace Ludo pour les enfants, mais aussi le nouveau film sur le Pont du Gard vous permettent de faire un plongeon dans l'histoire, avec près de 2 heures de visite culturelle vivante.

De belles échappées

Découvrez ses 165 hectares d'espaces naturels, ses 7 km de sentiers balisés, et son parcours en plein air Mémoires de Garrigue. Le Site du Pont du Gard est l'endroit idéal pour se balader en famille ou entre amis. Ne manquez pas Garrigue en Fête les 20 & 21 avril !

Des événements en grand !

Dès janvier, profitez de conditions exceptionnelles avec votre carte d'abonnement pour réserver vos places pour les grands événements : Cirque au Pont, Les Féeries du Pont, Lives au Pont ...

Et de bonnes idées

pour occuper vos week-ends en famille et entre amis toute l'année !

POUR OBTENIR VOTRE CARTE D'ABONNEMENT C'EST SIMPLE, RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE AVEC :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou n° d'immatriculation

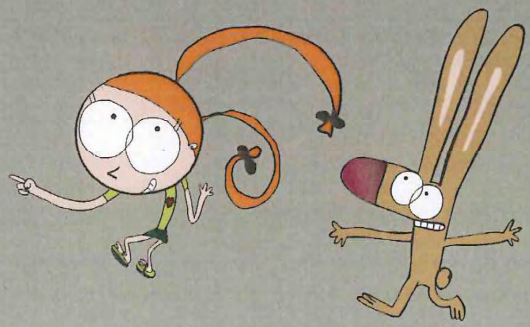

Informations & Billetterie :

www.pontdugard.fr

web :

AVEC LE SOUTIEN DE :

Année Scolaire 2014 -2015

Concours de photographie

PATRIMOINE MONDIAL !

Renseignements & Inscription sur www.pontdugard.fr

site du PONT DU GARD

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Pont du Gard Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1985

Grand Site de France

PONT DU GARD 2015

30 ans d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

LE GARD CONSEIL GENERAL

la Région Languedoc Roussillon Sud de France

29 AOUT 2014
BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE NOTRE VILLAGE

Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont souhaité inviter et recevoir les nouveaux habitants de notre beau village lors d'un apéritif d'honneur le 29 août 2014 en ouverture de la fête votive. A cette occasion, il a été offert, en signe de bienvenue, un porte-clefs portant les armoiries de la Commune.

Plusieurs associations étaient conviées pour présenter leurs activités permettant ainsi à ces nouveaux villageois d'apprécier le dynamisme de notre communauté.

Bienvenue à ces nouveaux habitants de la part de l'ensemble des administrés en leur souhaitant une vie prospère et sereine en notre charmant village.

31 AOUT 2014
SUCCES DU PETIT DEJEUNER DE LA MUNICIPALITE

Durant notre belle fête votive, le Conseil municipal a eu le plaisir d'offrir un petit déjeuner près des arènes et d'y convier l'ensemble des administrés à partager cet instant convivial.

A cette occasion la famille LACOSTE a eu la gentillesse de participer à cette réunion en offrant la possibilité de faire des omelettes à volonté sous la direction de Rémy LACOSTE qui n'a pas hésité à entreprendre la préparation du petit déjeuner en collaboration avec l'équipe municipale. Le Conseil les remercie vivement pour leur investissement à l'occasion de ce sympathique moment.

Ce petit déjeuner campagnard fut l'occasion d'échanges forts agréables et mémorables entre les invités, Monsieur le Maire et les membres du Conseil.

Nous n'hésiterons pas à renouveler cet instant de partage avec les habitants de la Commune qui a laissé à tous d'excellents souvenirs.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN ..

Nous profitons de cette publication pour remercier la famille VACHERAUD qui a eu l'amabilité d'accueillir, pendant les fêtes, les 2 jeunes enfants dont le père a été transporté aux urgences après avoir effectué une mauvaise chute lors des jeux du vendredi soir aux arènes.

En effet, cette famille n'a pas hésité à prendre en charge ces enfants jusqu'au retour de leur père.

La Mairie ne pouvait pas rester insensible à ce geste et n'a pas manqué, au nom de la commune, de se rapprocher de cette famille et leur offrir une bouteille de champagne et un bouquet de fleurs.

Il y a lieu également de mettre à l'honneur la famille BAERT qui a subi, bien involontairement, l'intrusion d'un taureau dans leur propriété durant la fête votive, intrusion qui heureusement a été sans conséquence grave pour les propriétaires.

Plus de peur que de mal et surtout beaucoup d'émotion et de surprise tenant compte des circonstances.

Après présentation des excuses de la Manade, Monsieur le Maire et le Conseil municipal se sont également rapprochés de la famille BAERT pour remettre en l'état leur jardin et leur offrir un bouquet de fleur accompagné d'une bouteille de champagne .

JOURNEE DU PATRIMOINE

Créée en 1984 par le ministère de la Culture, la journée portes ouvertes dans les monuments historiques est organisée le troisième dimanche du mois de septembre et connait toujours un succès immédiat auprès du public et des habitants de notre village.

En ce 21 septembre ensoleillé, la municipalité a décidé d'ouvrir également les portes de notre belle église pour faire partager aux nombreux visiteurs son architecture, ses statues et ses objets liturgiques.

A la suite de la visite de notre lieu de culte, il était possible de se rendre à l'horloge où sa cloche de bronze de 350kgs attendait les visiteurs, sans oublier de prendre le temps de lire les « graffitis » sur les murs de la tour qui témoignent de l'histoire du village.

Apres avoir arpenté les ruelles, notre beau château était lui aussi ouvert en cette belle journée offrant un panorama incomparable sur notre commune et ses alentours. Fierté de notre village cette place forte a une nouvelle fois remportée un vif succès par le nombre important de visiteurs qui n'ont eu de cesse de reconnaitre la majesté d'un site inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Nous remercions Mr Seydoux, propriétaire du château, de nous avoir donné l'autorisation d'en ouvrir les portes.

Autres évènements importants

L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Dans le cadre des cérémonies du 70ème anniversaire du débarquement de 1944 et des nombreuses commémorations, Monsieur le Maire et les élus n'ont pas manqué de rendre hommage à l'appel enregistré au micro de la BBC par le Général de GAULLE le 18 juin 1940 à 18 heures demandant au peuple de résister à l'occupation allemande.

LEGION D'HONNEUR MONSIEUR JEAN-FRANCIS GOSSELIN

L'ensemble du Conseil Municipal adresse à Monsieur GOSSELIN Jean-Francis ses plus vives félicitations pour l'attribution de la légion d'honneur.

Le mérite de Monsieur GOSSELIN doit être d'autant plus mis en exergue qu'il consacre beaucoup de temps, d'énergie, d'assiduité pour la réalisation de nombreux projets et la défense de notre belle région et de sa commune.

La remise de cette récompense vient ainsi couronner ses efforts et reconnaître la qualité de notre administré.

Avec toutes nos félicitations réitérées.

Le Maire et son Conseil Municipal.

Les anniversaires de nos aînés

NOCES D'OR
LE 28 JUIN 2014

Monsieur le Maire ainsi que le Conseil municipal sont heureux de présenter une nouvelle fois toutes nos félicitations à Monsieur et Madame MARCELLI qui ont fêté leurs 50 ans de mariage en notre commune entourés de leur famille et amis le 28 juin 2014.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal n'ont pas manqué de se joindre à ces 50 ans de bonheur en offrant notamment aux couples une médaille commémorative accompagnée d'un bouquet de fleurs et d'un diplôme.

NOCES DE DIAMANT
16 AOUT 2014

Par une superbe journée d'août 2014, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont eu l'immense plaisir de partager un instant mémorable pour la famille PIRAME. En effet, Monsieur et Madame PIRAME ont eu la joie de célébrer leurs noces de diamant et renouveler, à cette occasion, leurs vœux en notre mairie et église.

Monsieur le Maire ainsi que le Conseil municipal se sont associés à ces 60 ans de bonheur en offrant aux époux une médaille de mariage commémorative accompagnée d'un bouquet de fleurs et d'un diplôme.

A la suite de la cérémonie civile, nous avons eu le plaisir de fêter cet évènement lors d'un apéritif près de notre parc. Le charme des mariés, la convivialité de leur famille et des invités ont contribué à clôturer cette belle matinée.

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur à Monsieur et Madame PIRAME et leur donnons rendez-vous dans dix ans pour leurs noces de platine.

LES 80 PRINTEMPS

Le 31 août 2014, durant la fête votive, Monsieur le Maire et son équipe ont eu le plaisir de mettre à l'honneur Monsieur CHAPELLE Michel.
En effet, notre célèbre Lédenonnais fêtait ce jour précis ses 80 ans.
Nous avons souhaité partager cet instant en lui offrant un présent de la part du Conseil municipal ainsi que de l'ensemble des administrés et surtout le mettre à l'honneur lors des festivités face à tous ceux qui ont beaucoup reçu et appris de lui dans le cadre des manifestations taurines.

Nous profitons du présent bulletin pour souhaiter une nouvelle fois un très bon anniversaire à nos ainés qui n'ont fêté que leurs 80 printemps et pour lesquels l'équipe municipale n'a pas manqué de s'associer en offrant quelques présents : Mr LAGET Paul et Mr AIME Jean.

ETAT CIVIL JUILLET 2014 À OCTOBRE 2014

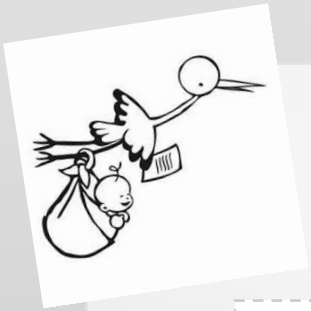

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :

Paolo Villa, Léon Vaillant et Mélya Adrien

Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des bouquets de fleurs offerts au nom de Monsieur le Maire, du conseil municipal et des administrés.
Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Ils se sont unis :

Audrey Revelaud et Bertrand Pertusier le 21 juin
Sivia Goycoechea et Dany Doye le 05 juillet
Stéphanie Boutière et Vincent Cordier le 02 août
Amandine Plantel et Yoann Allali le 09 août
Marine Roussel et Sébastien Fabrégat le 09 août
Mylène Pinto et Steve Clement le 25 août
Marine Ozenda et Gaylord Grazioli le 27 septembre
Françoise Clausel et Thierry Martinez le 04 octobre

FÉLICITATIONS

Il nous a quitté :

Condoléances à la famille de ***Bernard GARCIA***

Les Associations présentes sur LEDENON

ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	PERSONNE à contacter	Courriel
A.P.A.E. (Parents d'élèves)	*10 Chemin de la Garrigole*	JAYMOND Pascaline	JAYMOND Pascaline	apae.ledenon@gmail.com
A.P.C.V. (Cadre de vie)	*Garrigues Basses Lédenon*	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J. Francis	jeanfrancis.gosselin@free.fr
Amis de l'Aqueduc	*3 rue deves Lédenon*	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouant@orange.fr
Bibliothèque	*4 Avenue des 4 Vents Lédenon* *lundi et vendredi de 14 h à 17 h 15*	NAËGELIN Marie-Paule	NAËGELIN Marie-Paule	mariepaulepat@orange.fr
Boules du Castellas	*avenue des 4 vents Lédenon*	VEHOSKI Jacques	TABOUL Manuel Trésorier	manuel.taboul@orange.fr
Centre de loisirs (Les FRANCAS)	Les Quatre Moulins		ABELLANEDA Jérôme	accueil@francas30.org
Club Gymnastique Volontaire Létino	*5 impasse du Lac Lédenon*	ORTEGA Lydie	ORTEGA Lydie FABRO Annick (trésorière)	ortegadl@yahoo.fr annick.fabro@orange.fr
CODZ'ART	*11 lotissement de l'Olivette Lédenon*	MANOLACHE Daniéla	MANOLACHE Daniéla	codz.art@gmail.com
Courir à Lédenon	*27 boulevard de l'avenir Lédenon*	CARRASCOSA Yvan	CARRASCOSA Yvan	yvan.carrascosa@gmail.com
Culture et loisirs	*Avenue des 4 vents Lédenon*	OLESZIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylvieozenda@orange.fr
Gard Eco Trail	*10 clos des Cerisiers Lédenon*	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérôme	jejerun@yahoo.fr
Entente Judo du Pont du Gard	*27 rue du Levant Lédenon*	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com
Entente sportive les 3 Moulins (E.S.3.M.) (foot)	2 rue de la commune 30320 Bezouce	FUGIER LUC	FUGIER LUC	es3m@wanadoo.fr
Lédenon Animation	*17 ch de la Croix des Soldats Lédenon*	GOUTOULE Grégory	GOUTOULE Grégory	goutoule.gregory@gmail.com
Lédenon Moto loisirs	*2 rue le Mistral Lédenon*	PONS Maurice	PONS Maurice	ledenonmotoloisir@hotmail.fr maurice.pons@alsatis.net
Li Gineste (Club des Aînés)	*Chemin du Grès Lédenon*	AIME Jean	AIME Jean	jeanpaule.aime@orange.fr
Meynes en Musique (Ecole)	*Place de l'Hôtel de Ville 30840 Meynes*			
M. le Sport	*8 chemin de la Cabane Reinette Lédenon*	PRAT Dominique	POTTIER Michaël	m.lesport@hotmail.fr
Ordre de Malte	*Rue de l'Hôtel de Ville Lédenon*	CHAPUIS Anne-Marie	CHAPUIS Anne-Marie	semperfi7@orange.fr
Paroisse	*Rue du Parc Lédenon*		PERTUSIER Claude TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr
Ritournelle de Meynes (Chorale)	*Les Mugues Lédenon*	ARMAND Paule	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com
St Hubert (Chasseurs)	*Chemin Cabane reinette Lédenon*	PRAT Serge	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com
Vélo Lédenon (VTT)	*Rue du 18ème siècle Lédenon*	RIDEL Gilles	EXPERT Claude	claude.expert447@orange.fr
Vétérans Foot	*13 lotis la Gargolade 30210 Sernhac*	NICOLLET Florian	NICOLLET Florian	floval46@gmail.com

LA MAIRIE
Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h
(fermeture le mercredi après – midi)
Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h
Tel : **04 66 37 26 46**
Fax : **04 66 37 08 92**
Adresse électronique:
contact@mairie-de-ledenon.fr
Site internet : **www.ledenon.fr**

LA POSTE
04 66 37 35 25
Lundi - vendredi 8 h - 11 h
Le samedi 8 h 30-10 h 30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Lundi et vendredi 14h à 17h
Mardi 9 h à 11 h (horaire été)
Fermé pendant les petites vacances scolaires

EDF Dépannage **0 810 333 030**
GAZ 0 810 433 030
SAUR service des eaux dépannage
04 66 38 41 00

ECOLES
Primaire La Fontaine **04 66 37 09 18**
Maternelle l'Orangerie **04 66 01 84 02**

MEDECIN
Dr Gauthier **04 66 37 08 74**
INFIRMIERE
Mme EXPERT **04 66 37 28 85**

ASSISTANTE SOCIALE
CONSEIL GENERAL
Pour rendez-vous ou visite à domicile.
04 66 02 80 33
CONCILIATEUR de JUSTICE
04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)

ORDURES MENAGERES
04 66 02 54 54

MARCHE
Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

GENDARMERIE
Brigade de Marguerittes **04 66 75 39 40**

POMPIERS. Caserne de Marguerittes **18**

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 8 : Fête des Lutins 15h

Mardi 11 : Cérémonie Armistice 11h30
Exposition Club Histoire et Archéologie : 1ere Guerre Mondiale(Salle du Parc)

Dimanche 16 : Loto Lédenon Animation

Vendredi 21 : AG Club Archéologie (salle du parc)

Samedi 22 : Réunion publique 10h00 (salle du parc) sujet Letino, entrée de ville, Mairie vigilante ..

Samedi 29 : loto de l'Entente des 3 Moulins à 18h00 (salle du parc)

DECEMBRE

Samedi 6 : Téléthon
Randonnée pédestre, concours de gâteaux, loto ..

Samedi 13 - dimanche 14 : Marché de Noël

Samedi 20 : concert église, chorale la Ritournelle

JANVIER 2015

Dimanche 4 : repas des aînés (salle du Parc)

Jeudi 08, vendredi 09 et samedi 10 : La nuit des Lucioles au Pont du Gard

Samedi 10 : vœux de Mr le Maire et de son conseil Municipal (salle du Parc) 19h

Dimanche 11 : concert Eglise choral de Redessan

Samedi 24 : Loto APAE (salle du Parc)

Samedi 31 janvier : soirée des Vétérans du football (salle du Parc)

MORALES PISCINES

SARL et fils

Piscine en Maçonnerie PVC armée 150/100 ème

Piscine en béton

Dépannage - Entretien

38, bd de l Avenir
30210 LEDENON

Tél. 04 66 37 26 13
06 07 30 58 44

Agence Jean-Paul POISSONNIER

Economie de la construction

Patrick LERDA

MAITRISE D'ŒUVRE BATIMENT

Etudes, conception, permis de construire, suivi de chantier.

Agence Jean-Paul POISSONNIER
Forum Bâtiment A - 32, rue Mallet Stevens - 30900 Nîmes
Tél. 04 66 29 21 45 - Fax 04 66 29 21 24
contact@agencepoissonnier.fr

Eurl
Almeida

Plomberie - Chauffage
Climatisation - Salle de bain

Tony ALMEIDA
30210 LEDENON

04.66.57.15.05
06.09.63.95.62

tonyalmeida@orange.fr

LEDENON PIZZA

PIZZA

AU FEU DE BOIS

by FREDDY

à partir de 18 h

livraison à partir de 2 pizzas

7 chemin de l'amandier
30210 LEDENON

tel: 04.6675.53.76
por: 06.25.36.05.95

du jeudi au lundi

CIRCUIT DE LEDENON

WWW.LEDENON.COM

Fédération Française du Sport Automobile FFSA

Découvrez le plaisir et les sensations de la vitesse en toute sécurité !!!

CALENDRIER 2014

GT TOUR
31 MAI & 1ER JUIN

COUPES DE FRANCE PROMOSPORT
6 & 7 SEPTEMBRE

RENCONTRES PEUGEOT SPORT
20 & 21 SEPTEMBRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DRIFT
27 & 28 SEPTEMBRE

SERIE FFSA VH HISTORACING
18 & 19 OCTOBRE

Location de Piste en exclusivité / Essais privés
Stages de Pilotages / Entraînements libres

CIRCUIT DE LEDENON
30210 LEDENON - E-mail : info@ledenon.com - Tél : 04 66 37 11 37 - Fax 04 66 37 15 92